

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (selon la norme 1907/2006 EC, article 31)

1. IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : GD Ultra – liquide concentré avec micro-organismes pour entretenir les bac à graisses

UTILISATION COMMERCIALE FOURNISSEUR (Nom / raison sociale) : JAG Diffusion
37, avenue Gustave Eiffel
95190 Goussainville France
tél.: 03.44.63.66.66 fax: 03.44.63.66.67

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation. Principaux composants, noms chimiques usuels ou noms génériques : Formulation pulvérulente contenant des micro-organismes de type Bacillus de la classe1.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : irritant pour les yeux et la peau

4. PREMIER SECOURS

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et abondamment l'œil avec de l'eau pendant quelques minutes. En cas d'irritation consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau à l'eau courante et au savon doux pendant quelques minutes. Retirer les vêtements contaminés ou éclaboussés. En cas d'irritation consulter un médecin. Les micro-organismes utilisés sont non pathogènes mais peuvent causer une infection en cas de contact avec une plaie ouverte.

INGESTION : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

INHALATION : Risque faible étant donné la texture du produit. Transporter la victime à l'air frais et selon les symptômes consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION : eau, mousses, poudres sèches et dioxyde de carbone peuvent être utilisés.

PROTECTION DES INTERVENANTS : Porter un équipement complet de sécurité et un appareil respiratoire si l'environnement le requiert.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : Eloigner les personnes du lieu de l'accident. Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection (ex. blouse imperméable) Utiliser des masques conformément à la norme EN405FFAI. Se référer à la partie 8.

PRECAUTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Eviter les rejets massifs dans les égouts.

METHODES DE NETTOYAGE : Stopper la fuite à la source. Transférer les matières récupérées dans les containers adaptés. Nettoyer les lieux avec beaucoup de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : Précautions à prendre pour la manipulation : La substance doit être manipulée selon les mesures générales d'hygiène industrielle et conformément à la réglementation locale afin de limiter toute exposition inutile. L'utilisation de gants et de lunettes limite le contact avec la préparation.

STOCKAGE : Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : aucune

Indications concernant le stockage commun : Les bases ou les acides forts peuvent altérer l'activité des cultures bactériennes. Eviter les agents oxydants forts. Ne pas stocker dans des emballages métalliques.

Autres indications sur les conditions de stockage : Stocker dans des locaux frais, secs et bien ventilés. Tenir les emballages hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Eviter les températures inférieures à 0°C et supérieures à 45°C pour préserver la stabilité biologique de la préparation.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipements de protection individuelle : Après évaluation du risque d'exposition, l'utilisateur décidera de l'équipement de protection individuelle et de l'opportunité de mettre en place des mesures de contrôles techniques. En fonction des informations toxicologiques disponibles, les mesures de protection élémentaire indiquée ci-dessous devront être envisagées.

- *protection respiratoire* : Si de la poussière est en suspension, porter un masque avec filtre P2 (EN143). Pas de besoin spécifique de ventilation. Cependant si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produits en suspension en dessous d'un seuil acceptable – en fonction des informations disponibles et en l'absence de limite d'exposition professionnelles- l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire conformément à la norme EN405FFAI est recommandée.

- *protection des mains* : Eviter les contacts prolongés et fréquents avec la peau spécialement en cas de blessures. Utiliser des gants en PVC, néoprène ou caoutchouc. L'utilisation des gants ne doit pas dépasser la durée de résistance à la rupture indiquée par le fabricant.

- *protection des yeux* : Lors de la manipulation de la préparation, le port de lunette de protection est conseillé afin d'éviter tout contact avec les yeux. (Lunettes avec protections latérales BS2092 ou EN166).

- *protection du corps* : Les équipements ou les vêtements spécifiques ne sont pas nécessaires en général. Eviter tout contact avec la peau abîmée. Cependant la manipulation fréquente et répétée de ce matériau doit être minimisée en lavant les vêtements avant réutilisation.

Limites d'exposition au travail : Non connu

Mesures techniques : Utiliser une ventilation locale par extraction d'air pour diminuer l'exposition à la préparation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PRODUIT ACTIF :

- Forme : liquide
- Couleur : blanc
- Odeur : faible
- Valeur du pH : 7.0
- Température de décomposition (°C) :
- Point éclair (°C) : non déterminé
- Température d'auto-inflammation (°C) : non déterminé
- Caractéristiques d'explosibilité (% vol.) : le produit n'est pas explosif compte tenu des produits chimiques qu'il contient
- Pression de vapeur :
- Viscosité :
- Masse volumique (kg/m³) :
- Solubilité à l'eau : importante
- Solubilité aux solvants : non déterminé
- Coefficient de partage n-octanol / eau : non déterminé

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE : stable dans des conditions normales, éviter les températures en dessous de 0°C et au-dessus de 45°C

MATIERES A EVITER : les acides, les alcalins et les agents oxydants forts qui risquent de neutraliser l'activité des cultures biologiques.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX : non déterminé

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques sur le produit pulvérisé :

Toxicité aiguë :

- Inhalation, voies respiratoires : non déterminé
- Contact avec la peau : irritant
- Contact avec les yeux : irritant
- Ingestion : non déterminé

Effets locaux

- Inhalation : non déterminé

- Contact avec la peau : Risques d'irritation en cas de contact prolongé. Pour les personnes allergiques, possibilité de rougeurs sur les mains et les avants bras.
- Contact avec les yeux : Risques d'irritation en cas de contact prolongé

Le produit est formulé en utilisant une gamme de micro-organismes spécialement sélectionnés dans l'environnement et connu pour être non pathogènes pour les humains, les animaux et les plantes. Lors de la manipulation de la préparation, il est conseillé de panser les blessures de la peau.

Effets spécifiques

- Non cancérigène à notre connaissance.
- Carcinogénicité, génotoxicité et toxicité pour la reproduction et le développement : Pas d'activité connue.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité : cette préparation à une faible solubilité dans l'eau et une faible tension de vapeur.

Persistence et dégradabilité : une biodégradation rapide de la préparation est escomptée. Cependant aucune information sur la biodégradation anaérobie n'est disponible.

Ecotoxicité : Cette préparation n'est pas connue pour être dangereuse pour l'environnement, aucune donnée toxicologique spécifique sur les organismes du sol, les plantes et les animaux terrestre n'est disponible.

Ne contribue pas à la diminution de l'ozone, à la création d'ozone photochimique et à l'effet de serre. Pas d'effet nuisible sur les systèmes épuratoires urbains.

Micro-organismes de classe 1 (fédération Européenne de Biotechnologie) sélectionnés dans l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

USAGES PROFESSIONNELS : Eliminer par incinération , en décharge ou évacuer à l'égout conformément aux réglementations locales

USAGES MENAGERS : Eliminer par incinération, en décharge ou évacuer à l'égout conformément aux réglementations locales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- voies terrestres ADR : Non applicable
- voies maritimes IMDG : Non applicable
- voies aériennes IATA : Non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La préparation n'est pas classée comme dangereuse selon l'annexe VI de la Directive 67/548/CEE et selon la Directive Européenne 1999/45/CE. L'étiquetage nécessaire est donc le suivant :

SYMBOLE (obligatoire) : Xi - Irritant

PHRASES DE RISQUE ET DE SECURITE (obligatoires et conseillées) : R36 : Irritant pour les yeux
R38 : Irritant pour la peau
S37 : port de gants obligatoires

RISQUES PARTICULIERS ET CONSEILS DE PRUDENCE : aucun

16. AUTRES INFORMATIONS

RISQUES PARTICULIERS MENTIONNES SUR LA FICHE DE DONNES DE SECURITE :

Produit conforme à la législation en vigueur, relative à la biodégradabilité des agents tensio-actifs.

ANNULE ET REMPLACE LES VERSIONS PRECEDENTES - DATE D'IMPRESSION DE CETTE FICHE : 17/04/2014

IMPORTANT :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de version indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manipulation, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit.. Il prendra sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnés a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités.